

**Challenge des jeunes BPM du Brabant Wallon
& 12e Perche de la Dyle**

N° LBFA : F3631

	Courses	Longueur 1	Longueur 2	Hauteur	Poids 1 (ext)	Poids 2 (int)	Perche 1 (ext)	Perche 2 (int)
11h00							1m61 Min H - Min F - TC H - TC D - Sur invitation	
12h00	60m Benj F.							
12h15						Poids Pup. G.		
12h20	60m Benj G.	Long. Pup F.						
12h30								
12h40	60m Min F.			Hauteur Min G				2m51 Min H - Min F - TC H - TC D - Sur invitation
13h00					Poids Ben. F.			
13h15						Poids Min. F.		
13h30			Long. Ben G.				1m91 Min H - Min F - TC H - TC D - Sur	
14h00		Long. Pup G.			Poids Pup. F.			
14h30	60m Min G..			Hauteur Min F				
14h45			Long. Ben F.					
15h00	60m Pup F.				Poids Ben. G.	Poids Min G.		
15h20	60m Pup G.							
16h00	60m : finales							3m71 TC H - TC D - Sur invitation

	Ben. G.	Pup. G	Min G.	Ben. F.	Pup. F	Min.F
12h00				60m : séries		
12h15		Poids				
12h20	60m : séries				Longueur	
12h40			Hauteur			60m : séries
13h00				Poids		
13h15						Poids
13h30	Longueur					
14h00		Longueur			Poids	
14h30			60m : séries			Hauteur
14h45				Longueur		
15h00	Poids		Poids		60m : séries	
15h20		60m : séries				
16h00-16h30	60m : finales	60m : finales	60m : finales	60m : finales	60m : finales	60m : finales
16h30-17h00	Médailles	Médailles	Médailles	Médailles	Médailles	Médailles

L'ordre des finales et de remise des médailles sera décidé en fonction de la fin des concours.

Extraits du règlement du challenge des jeunes de la province du BW :

POIDS - LONGUEUR

- Si le nombre d'athlètes participant au concours est inférieur ou égal à 15, tous les athlètes ont droit à 3 essais.
- Si le nombre d'athlètes participant au concours est supérieur à 15, chaque athlète a droit à 2 essais. On établit le classement intermédiaire après 2 essais. Seuls les 8 premiers athlètes ont droit à un 3ème essai.

HAUTEUR

- 1- Chaque athlète a droit à 2 essais maximum à chaque hauteur de barre.
- 2- Lorsqu'il ne reste plus que MAXIMUM 8 athlètes dans le concours, chaque athlète aura droit à 3 essais à chaque hauteur de barre.
- 3- La première barre est à 1,10 m. La montée des barres se fait dans un premier temps par 5 cm. Lorsqu'il ne reste plus que 8 athlètes en compétition et que le nombre d'essais passe de 2 à 3, la barre sera remontée une première fois de 5 cm, et ensuite toujours de 3 cm. Le dernier athlète en concours, et pour autant que celui-ci soit le gagnant de l'épreuve, pourra déterminer librement la montée de la barre.

Classement au challenge de régularité du Comité Provincial d'athlétisme du Brabant-Wallon :

Pour être classé au challenge général de régularité, un athlète DOIT être classé dans les 3 challenges (avoir participé à 2 cross, 2 indoor et 2 outdoor). Chaque athlète classé au challenge de régularité sera récompensé lors de la remise des prix d'octobre.

Inscriptions :

Inscriptions via le formulaire disponible sur le site du CS Dyle : www.csdyle.be (sauf pour la perche - préinscrits uniquement). Les concours de hauteur sont exclusivement réservés aux athlètes du Brabant wallon. Clôture des inscriptions le 15/12 à 21h.

Confirmation et paiement sur place, au plus tard 30 minutes avant le début de l'épreuve.

Droit d'inscription: 3 euros/participant pour les athlètes BW, quel que soit le nombre d'épreuves; 3 euros/épreuve pour les autres.

Athlètes étrangers et BPM uniquement : Dossard d'un jour = 5 euros.

Les épreuves universelles et TCU (Toutes catégories universelles) sont autorisées pour les athlètes H/F selon le programme. Cette réunion d'athlétisme prévoit exclusivement des épreuves universelles (un seul classement si les spécifications sont identiques) lorsque plusieurs catégories concourent ensemble selon l'horaire.

Droit d'entrée : 5 euros

Note : Les bénévoles disponibles pour donner un coup de main peuvent se signaler au directeur de réunion (Olivier Bodart - olbodart@hotmail.com - 0478 57 66 52) et ce, dès que possible.